



Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain

4^e échange d'expériences «Agriculture et sylviculture»

25 octobre 2011

1 Contexte	2
1.1 Contexte par rapport au processus global	2
1.2 Objectifs du projet	3
1.3 Echange d'expériences 4 «Agriculture et sylviculture»	3
2 Terminologie et définitions	5
2.1 Qu'est-ce qu'un milieu «suburbain»?	5
2.2 Qu'est-ce qu'un «espace non construit»?	6
2.3 Activités à incidence spatiale et leur influence sur les fonctions des espaces non construits	6
3 Thèmes directeurs – cadre de la manifestation	7
3.1 Vision «Sylviculture»	7
3.2 Vision «Agriculture»	7
3.3 Ecart entre l'espace public et l'espace privé	8
3.4 Participer oui, mais comment?	8
4 Exposés introductifs	10
4.1 Landwirtschaft als Dienstleisterin im suburbanen Raum	10
4.2 Chancen und Lücken bestehender und neuer Instrumente	11
4.3 Agriculture, ville et paysage	13
4.4 Grünraum Zürich	15
4.5 Planification intégrée des forêts de l'agglomération Lausanne-Morges	16
4.6 Erlebnis im Wald	18
5 Programme	19
6 Liste des participants	20
6.1 Groupe de suivi des offices fédéraux	20
6.2 Partenaires	20
6.3 Intervenants	20
6.4 Autres experts	21
6.5 Mandataires	21

1 Contexte

En Suisse, les zones urbanisées ont connu une forte expansion aux alentours des villes, durant les décennies écoulées. Près des trois quarts de la population suisse vit aujourd'hui dans ces espaces suburbains. Les espaces exempts de bâtiments, tels qu'espaces verts et naturels, surfaces de circulation multifonctionnelles et places accessibles au public, mais aussi zones agricoles et forestières, représentent pour la population un pendant important aux zones bâties, souvent très denses. Des espaces non construits attrayants améliorent la qualité de vie, constituent un atout important pour un meilleur positionnement des agglomérations et jouent aussi un rôle non négligeable pour l'économie. Toutefois, les espaces suburbains non construits sont la plupart du temps traités isolément et comme des «surfaces restantes» dans le cadre des planifications, ou leur sort est réglé de manière sectorielle: surfaces de transport, espaces verts, zones agricoles, forêts, espaces destinés au sport et aux loisirs, réserves naturelles, plans d'eau, etc.

1.1 Contexte par rapport au processus global

Le projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain – Echange d'expériences et processus visant un aménagement ciblé» se poursuivra sur trois ans. En 2010 et 2011, quatre journées d'ateliers thématiques seront organisées dans le but de recueillir et mettre en réseau les connaissances sur le sujet ainsi que de discuter et développer des ébauches de solutions (dans le sens de «meilleures pratiques»).



Le quatrième échange d'expériences abordera le thème «Agriculture et sylviculture», alors que les manifestations précédentes ont permis d'approfondir d'autres aspects de l'aménagement de l'espace non construit. La tentative de focaliser chaque manifestation sur des domaines-clés cohérents découle de la conviction que les différents thèmes peuvent difficilement être séparés les uns des autres, qu'ils se recoupent toujours et sont interdépendants que ce soit du point de vue de la fonction, de l'aménagement ou de l'affectation.

Durant le premier semestre 2012, l'ensemble des participants des quatre échanges d'expériences sera convié à une réunion de clôture dans le but de passer en revue les résultats du processus global et d'aborder les évolutions futures. Suite à cela, les résultats seront documentés sous la forme d'un rapport de synthèse.

1.2 Objectifs du projet

Découvrir des interconnexions, promouvoir une action globale

Le projet «Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain» doit réunir pour les différents domaines politiques de la Confédération les connaissances et les expériences des cantons, villes et agglomérations dans le domaine de l'aménagement de l'espace non construit ainsi qu'aborder et analyser des problématiques importantes tirées de la pratique et de la recherche. L'accent porte sur la mise en réseau des savoirs existants, l'interdisciplinarité et les synergies entre les différents domaines politiques et techniques. Il conviendra d'identifier de nouvelles approches, et en particulier des interconnexions possibles, ainsi que d'aider les différents acteurs à mener une action globale.

Thèmes centraux de l'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain

La mise en réseau des connaissances doit se faire en 2010-2011 à l'occasion de quatre manifestations d'échange d'expériences, portant sur les thèmes suivants: (1) planification globale, (2) paysage et biodiversité, (3) environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé ainsi que (4) agriculture et sylviculture. Les résultats marquants et exemplaires de ces quatre manifestations d'échange d'expériences seront présentés lors d'une réunion de clôture et synthétisés à l'attention des responsables de la planification et d'autres cercles intéressés.

« le chemin est le but »

L'objectif déclaré du projet est de générer un bénéfice pour la politique des agglomérations de la Confédération, pour d'autres cercles politiques concernés ainsi que pour tous les autres acteurs participant au projet. Cet échange d'expériences entre les milieux administratifs et politiques, les responsables de la planification, les scientifiques et les chercheurs devra permettre de donner des impulsions, de découvrir des opportunités et de clarifier les différences relevées, en abordant le thème des espaces suburbains non construits sous quatre angles différents. Il faut améliorer et renforcer la compréhension vis-à-vis des processus de planification globale et de la collaboration interdisciplinaire. Les hommes doivent se mettre en réseau dans le but de trouver de nouvelles solutions, construire quelque chose ensemble, apprendre au contact de l'autre et réaliser un projet commun.

1.3 Echange d'expériences 4 «Agriculture et sylviculture»

Les zones consacrées à la sylviculture et à l'agriculture occupent une position différente dans les espaces suburbains que dans les régions rurales. D'une part, elles ont une affectation primaire (surface de production et installations de traitement, commercialisation directe, exploitation et viabilisation agricole). D'autre part, elles remplissent de nombreuses autres fonctions liées au bien-être et à l'écologie. Elles offrent des espaces destinés à la détente de proximité et à la découverte du paysage et de la nature, un habitat pour les animaux et les plantes (biodiversité), des corridors pour la faune, ainsi qu'une protection contre les dangers naturels (par ex. protection contre les crues), tout en filtrant l'eau et l'air. Dans le cas de certaines prestations liées au bien-être, la question du financement se pose (mise en valeur).

La pression pour que ces prestations soient fournies croît fortement dans l'espace suburbain. D'une part, les exigences des divers acteurs envers la quantité et la qualité des prestations augmentent continuellement. D'autre part, ces prestations doivent être fournies sur des surfaces toujours plus restreintes. Cela se reflète dans la diminution des surfaces agricoles en faveur des surfaces d'habitat et de circulation et dans la dégradation croissante du sol. A l'inverse, la forêt est mieux protégée contre la perte quantitative de surfaces. Toutefois, ici aussi, il convient de régler l'utilisation des ressources en fonction de leur disponibilité, de façon à ce que les générations futures puissent aussi satisfaire leurs besoins.

De nouvelles idées proposent de préserver la forêt et les surfaces agricoles tant quantitativement que qualitativement. Outre le développement des systèmes de paiements directs et l'introduction de conventions de prestations, on peut compter sur de nouvelles approches telles que la planification agricole, tout comme sur des instruments plus anciens, notamment le Plan sectoriel des surfaces d'assolement et la planification forestière.

Dans le cadre de l'échange d'expériences, il conviendra de discuter des stratégies envisageables pour garantir les diverses fonctions et prestations des surfaces forestières et agricoles. Il faudra notamment montrer les possibilités d'accorder suffisamment de poids à l'agriculture et à la sylviculture dans les espaces suburbains afin de préserver leurs fonctions et prestations à long terme.

Les précédents échanges d'expériences ont permis d'établir les quatre pôles de discussion mentionnés ci-dessous. Ceux-ci sont présentés de manière plus concrète au chapitre 3, en vue des ateliers de la manifestation.

VISION «SYLVICULTURE»: Mettre en évidence l'importance de la sylviculture en milieu suburbain. Elaborer des stratégies pour préserver et développer les prestations sylvicoles dans l'espace suburbain.

VISION «AGRICULTURE»: Mettre en évidence l'importance de l'agriculture en milieu suburbain. Elaborer des stratégies pour préserver et développer les prestations agricoles dans l'espace suburbain.

ECART ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE PRIVÉ: Définir les devoirs et les responsabilités en vue de préserver les espaces non construits privés, semi-publics et publics.

PARTICIPER OUI, MAIS COMMENT?: Déterminer les synergies, les partenariats et les conflits d'intérêts dans le cadre de la préservation des espaces non construits en milieu suburbain. Développer de nouvelles méthodes et de nouveaux instruments pour renforcer les structures sociales et les processus participatifs visant à préserver les espaces non construits en milieu suburbain.

2 Terminologie et définitions

Dans ce chapitre, nous tenterons de définir les deux termes centraux de ces manifestations – à savoir «suburbain» et «espace non construit» – afin d'en assurer une compréhension commune. Ensuite, l'évaluation des activités à incidence spatiale, menée en parallèle au présent processus, sera brièvement présentée, au sens d'une information complémentaire.

2.1 Qu'est-ce qu'un milieu «suburbain»?

Les niveaux géographiques de la Suisse, définis par l'Office fédéral de la statistique, classent les communes suisses en 22 types (des grands centres aux communes agricoles ou communes en forte régression démographique en passant par les communes suburbaines). Ils sont ensuite regroupés en 9 catégories. Dans le présent projet, l'étude met l'accent sur les espaces suburbains et périurbains de Suisse (par la suite englobés sous le terme d'«espaces suburbains»).

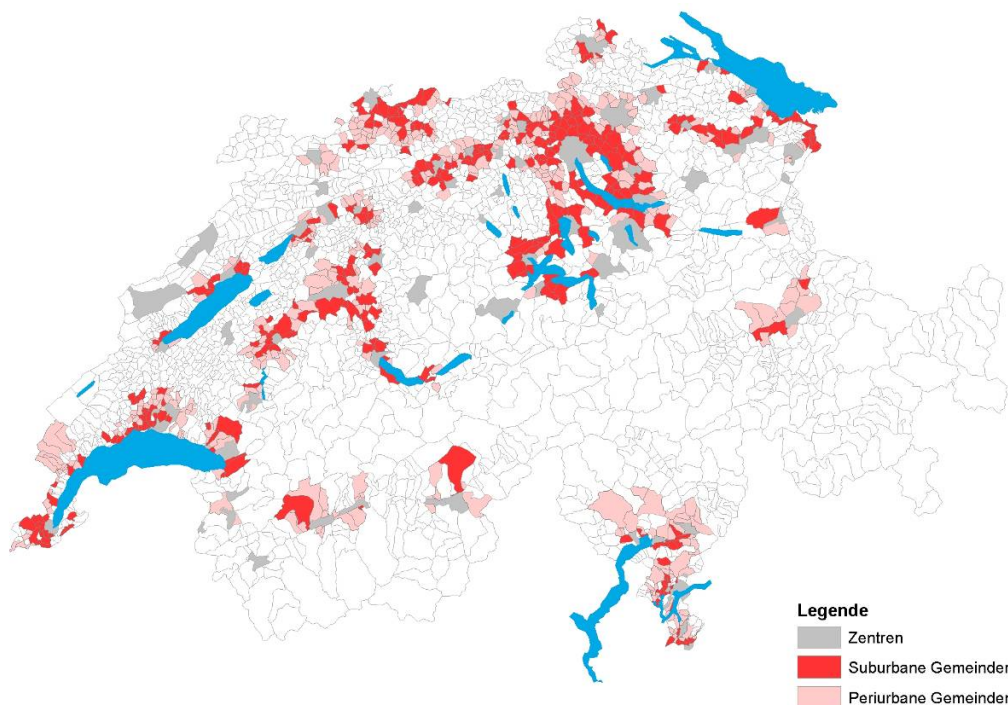


Fig. 1: communes suburbaines et périurbaines selon les niveaux géographiques de la Suisse (OFS)

2.2 Qu'est-ce qu'un «espace non construit»?

On entend par espace non construit au sens strict un espace qui n'est pas occupé par des bâtiments, c'est-à-dire un espace naturel, vert ou destiné aux transports, et qui se trouve dans la zone urbanisée. Au sens large, les zones agricoles ou forestières et les espaces naturels situés en bordure de zone urbanisée font aussi partie de l'espace non construit. Du point de vue paysager, pour les réseaux écologiques et surtout dans le domaine de la détente à proximité des agglomérations – mouvement, sport et loisirs –, ils présentent des liens étroits avec l'espace non construit à l'intérieur de la zone urbanisée elle-même.

Les espaces non construits des communes suburbaines jouent un rôle central pour l'homme en tant qu'espace vital, celui-ci y passant en effet une grande partie de sa vie. Les espaces non construits remplissent différentes fonctions et fournissent diverses prestations. De manière générale, ces prestations peuvent être réparties en fonctions écologiques, économiques et sociales.

2.3 Activités à incidence spatiale et leur influence sur les fonctions des espaces non construits

Dans le cadre de la préparation du processus, les principales fonctions et prestations des espaces non construits ont été déterminées en collaboration avec le groupe de suivi de la Confédération. L'identification des fonctions et prestations que les espaces non construits remplissent avait pour but l'élaboration d'un modèle de connaissances servant de réservoir à la saisie structurée d'informations – que ce soit du point de vue de la thématique, des acteurs ou des processus –, tout en permettant de visualiser les interconnexions, les synergies mais aussi les conflits et lacunes, grâce à la superposition des approches sectorielles. Le modèle de connaissances est utilisé pour évaluer chaque manifestation d'échange d'expériences.

Dans le même temps, le «disque de connaissances» défini par le groupe de suivi sert à récolter les informations de manière structurée. Les possibilités d'action sont repositionnées dans le disque de connaissances en fonction des prestations influencées et du niveau politique dans lequel elles interviennent. Cela doit notamment permettre de visualiser quelles prestations fournies par les espaces suburbains non construits peuvent être influencées par les instruments à disposition et lesquelles présentent encore des lacunes. Dans ce contexte, une évaluation sectorielle est possible.

Le rapport de travail sur les activités à incidences spatiales et leur influence sur les fonctions des espaces non construits en milieu suburbain (*«Raumwirksame Tätigkeiten und deren Einfluss auf die Funktionen der suburbanen Freiräume»*, uniquement en allemand) peut être consulté sur la plate-forme Internet du projet d'aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain (<http://bscw-app1.ethz.ch/pub/> > nom d'utilisateur: sufe, mot de passe: freiraum).

Le rapport se trouve dans le dossier ... / 02 Erfa 1 – Integrale Planung / 03 Literatur zum Thema.

3 Thèmes directeurs – cadre de la manifestation

L'objectif de la manifestation est l'échange d'expériences entre personnes disposant du savoir requis sur les questions suivantes: Quelles sont les stratégies permettant de préserver à long terme les zones forestières et agricoles en tant qu'espaces multifonctionnels? Comment résoudre les conflits entre les objectifs des différentes fonctions (production et traitement, commercialisation directe, financement et mise en valeur, détente de proximité, formation à la protection de l'environnement et sensibilisation du public, biodiversité et entretien des paysages, exploitation agricole et viabilisation)? Quelles sont les interconnexions avec les thématiques «paysage et biodiversité» ainsi qu'«environnement résidentiel et lieu de travail, mobilité, mouvement et santé» et quelles synergies permettent-elles d'obtenir?

Les pôles centraux de discussion de la manifestation, mentionnés précédemment, sont concrétisés ici dans quatre thèmes directeurs, sur lesquels reposeront le catalogue de questions à traiter et les ateliers de la journée.

3.1 Vision «Sylviculture»

Ce que nous savons déjà:

La forêt est mieux protégée contre les pertes quantitatives de surfaces que les zones agricoles. Il convient toutefois de régler l'utilisation des ressources forestières en fonction de leur disponibilité, de façon à ce que les générations futures puissent aussi satisfaire leurs besoins. La forêt doit pouvoir répondre aux exigences des divers acteurs en termes de quantité et de qualité des prestations, c'est-à-dire continuer à offrir des espaces destinés à la détente de proximité, un habitat pour les animaux et les plantes, une protection contre les dangers naturels, un filtre pour l'eau et l'air.

Ce que nous souhaitons découvrir:

Comment accorder assez de poids à la sylviculture dans les espaces suburbains? Quelles fonctions et prestations sont déjà assumées aujourd'hui par la sylviculture en milieu suburbain? Lesquelles devront l'être à l'avenir? Comment sont-elles financées? La dynamique forestière peut-elle être sondée par le biais d'une planification intégrale? Une protection absolue de la forêt constitue-t-elle une entrave? Faut-il adapter les instruments de régulation en ce qui concerne l'évolution de la forêt dans l'espace suburbain? Faut-il intégrer de nouvelles «règles du jeu» dans la législation sur les forêts pour que la forêt puisse conquérir la ville et la ville la forêt?

3.2 Vision «Agriculture»

Ce que nous savons déjà:

La pression exercée sur les zones agricoles est très forte. Cela se reflète dans leur diminution en faveur des surfaces d'habitat et de circulation et dans la dégradation croissante du sol. En outre, les mêmes prestations (détente de proximité, découverte du

paysage et de la nature, habitat pour les animaux et les plantes, etc.) doivent être fournies sur des surfaces toujours plus restreintes, ce qui augmente encore la pression sur les zones agricoles.

Ce que nous souhaitons découvrir:

Comment sensibiliser le public pour que les zones agricoles cessent d'être utilisées pour la construction? Quelles fonctions et prestations sont déjà assumées aujourd'hui par l'agriculture en milieu suburbain? Comment sont-elles financées? Y a-t-il de la place pour une agriculture productive? Avons-nous besoin d'allmends? Comment les utiliser de manière judicieuse? Des instruments de régulation sont-ils requis? Comment faire venir l'agriculture en ville? Que signifie «être un bâtisseur de ville»?

3.3 *Ecart entre l'espace public et l'espace privé*

Ce que nous savons déjà:

Les zones consacrées à la sylviculture et à l'agriculture occupent une position différente dans les espaces suburbains que dans les régions rurales. Elles doivent en permanence être entretenues et maintenues en excellent état, pour que leur affectation et la fourniture de prestations exigées de part et d'autre soient garanties en suffisance. Cependant, il n'est pas toujours possible de voir d'emblée si l'espace concerné est public ou privé et qui a le devoir et la responsabilité d'entretenir et de préserver ces espaces libres.

Ce que nous souhaitons découvrir:

Quels mécanismes sont nécessaires pour donner une affectation publique à un espace libre privé ou semi-privé? Comment un espace libre public peut-il permettre une affectation privée? Qui a le devoir et la responsabilité de préserver les espaces libres privés, semi-publics et publics? Qui a le devoir et la responsabilité de planifier et aménager les périphéries des localités? Comment coordonner la mise en relation des espaces libres à l'intérieur et à l'extérieur des zones urbanisées?

3.4 *Participer oui, mais comment?*

Ce que nous savons déjà:

La préservation des zones forestières et agricoles dans l'espace suburbain conduit de plus en plus souvent à des conflits d'intérêts, surtout lorsque les acteurs ont des préoccupations diverses. Les synergies et partenariats ainsi que les nouveaux mécanismes et instruments destinés à renforcer les structures sociales pourraient contribuer, grâce à des processus participatifs, à préserver les espaces non construits en milieu suburbain. Mais comment?

Ce que nous souhaitons découvrir:

Quels sont les conflits d'intérêts entre la sylviculture/l'agriculture et d'autres utilisateurs des espaces non construits en milieu suburbain? Quelles synergies doivent-elles être mises à profit? Quels partenariats sociaux pourraient être créés, afin de préserver les zones périphériques et les corridors de liaison pour la faune? Quelles sont les conditions du point de vue de l'exploitation et de l'organisation pour mettre à disposition plusieurs prestations en même temps? De quelles conditions-cadres a-t-on besoin pour pousser les structures et acteurs sociaux à participer? Quelle pourrait être la contribution des associations paysannes, des ONG, de l'Administration, de la population ou des associations (de quartier)? Comment les diverses activités envisageables pourraient-elles s'enrichir et se soutenir les unes les autres? Quels points d'ancrage existent déjà, lesquels doivent être créés?

4 Exposés introductifs

4.1 Landwirtschaft als Dienstleisterin im suburbanen Raum

Intervenant

Martin Würsch, Vertreter des Schweizerischen Bauernverbands SBV

Angle observé

- > Prestations de l'agriculture
- > Niveau communal

Focalisation de l'exposé

Vision «Agriculture»

- > Quelles **fonctions et prestations** sont déjà assumées aujourd'hui par l'agriculture en milieu suburbain ? Comment sont-elles financées ? Y a-t-il de la place pour une agriculture productive ?

Participer oui, mais comment ?

- > Quelles sont les **conditions** du point de vue de l'exploitation et de l'organisation pour mettre à disposition plusieurs prestations en même temps ?

Brève description

Aufzeigen der verschiedenen durch die Landwirtschaft bereitgestellten Dienstleistungen, Umzonungen im Dienste der Gesellschaft; als Dienstleistungen sind auch aufzuzeigen: Direktverkauf, Streichelzoo, Schule auf dem Bauernhof, Betreuung von Menschen mit Behinderung, Betreuung von Jugendlichen und Erwachsenen die anderweitig nicht beschäftigt werden können, Pflege der Landschaft, Freihaltung der Flächen für die übrige Bevölkerung (Wochenendausflüge, Biken, Joggen etc.), etc.

4.2 Chancen und Lücken bestehender und neuer Instrumente

Intervenants

Markus Wildisen, BLW (Exposé introductif et Speaker's Corner)

Markus Richner Kalt *ou* Anton Stübi, BLW (Speaker's Corner)

Angle observé

- > Instruments dans le domaine de la gestion du territoire et des paiements directs
- > Niveau communal et de la région

Focalisation de l'exposé

Vision «Agriculture»

- > Comment **sensibiliser** le public pour que les zones agricoles cessent d'être utilisées pour la construction? (importance, valorisation, action)
- > Quelles **fonctions et prestations** sont déjà assumées aujourd'hui par l'agriculture en milieu suburbain ? Comment sont-elles financées? Y a-t-il de la place pour une agriculture productive?

Ecart entre l'espace public et l'espace privé

- > Comment coordonner la **mise en relation** des espaces libres à l'intérieur et à l'extérieur des zones urbanisées?

Brève description

Die vielfältigen Aufgaben der Landwirtschaft (Art. 104 der Bundesverfassung) sind an eine nachhaltige und marktorientierte Produktion gebunden. Ohne die Ressource Boden, welche endlich und beschränkt ist, lassen sich diese Leistungen nicht erbringen. Das Gebot zum haushälterischen Umgang mit dem Kulturland ist nicht nur ein Ziel der Raumplanung, sondern im hohen Masse auch ein Anliegen der Landwirtschaft und der Nachhaltigkeit. Ohne einen adäquaten Schutz des Kulturlandes bleibt eine nachhaltige Raumentwicklung eine Illusion.

Diese Aussagen gelten gerade auch in Agglomerationen und im suburbanen Raum. Wie können die vielfältigen Nutzungsansprüche und Interessen (Siedlung, Infrastrukturen, Freizeit, Erholung, Gewässer, Wald und Landwirtschaft) in einem beschränkten Raum aufeinander abgestimmt werden? Wie lässt sich der Boden quantitativ und qualitativ schützen? Wie kann die Landschaft qualitativ aufgewertet werden? Wie wird eine rechtliche Verbindlichkeit der Planungen erzielt?

Im Bereich des Landmanagements und der Direktzahlungen gibt es eine Palette von bestehenden und künftigen Instrumenten, welche auf diese Fragen geeignete Lösungsansätze zur Verfügung stellen können: Landwirtschaftliche Planung, Überkommunale Nutzungsplanung, Landumlegung (Gesamtmelioration), Freiwillige Bewirtschaftungsarrondierung mit Landschaftsaufwertung sowie die Landschaftsqualitätsprojekte (Weiterentwicklung der Direktzahlungen, WDZ).

Diese Instrumente bieten im Hinblick auf die die Sicherung und Entwicklung von suburbanen Freiräumen folgende Vorteile: Partizipation, Mitwirkung, Grundeigentümergebundenheit, klare Verfahren und Trägerschaften, Sicherung der Rechte und Pflichten via Grundbuch und eine koordinierte räumliche Entwicklung.

Lücken bestehen vor allem hinsichtlich der Grenzen für eine interkommunale Zusammenarbeit (Gemeindeautonomie) und bei den neuen Instrumenten hinsichtlich fehlender Erfahrungen und mangelnder Verbindlichkeit in der Anwendung.

4.3 Agriculture, ville et paysage

Intervenant

Marcellin Barthassat, architecte SIA FAS FS, ar-ter atelier d'architecture territoire

Angle observé

> Niveau communal et de la ville

Focalisation de l'exposé

Vision «Agriculture»

> **Vision:** Comment faire venir l'agriculture en ville? Que signifie «être un bâtisseur de ville»?

Ecart entre l'espace public et l'espace privé

> Qui a le devoir et la responsabilité de **préserver** les espaces libres privés, semi-publics et publics?

Participer oui, mais comment?

> Quels sont les **conflits d'intérêts** entre la sylviculture/l'agriculture et d'autres utilisateurs des espaces non construits en milieu suburbain? Quelles synergies doivent-elles être mises à profit?

Brève description

L'expérience du « Plan paysage » dans le projet d'agglomération transfrontalier franco-valdo-genevois : Les remembrements considérables liés aux mutations de l'économie agricole, les colonisations rapides d'espaces ruraux, le développement d'infrastructures et de lotissements suburbains ou d'activités, appellent à un véritable changement des modes opératoires classiques de l'aménagement du territoire. La défense des espaces ouverts est devenue l'un des enjeux important du projet territorial. Cet enjeu ne signifie pas de se limiter à une stricte conservation du patrimoine paysager mais plutôt d'inviter à réinventer des relations entre la nature, l'agriculture l'urbanisme et la mobilité. Le paysage est souvent défini comme « espaces ouverts », espaces enrichis par la diversité de leurs origines: les ensembles primaires, les ensembles exploités, les délaissés, les réserves (Gilles Clément). Les premiers représentent des espaces naturels non anthropisés, les seconds représentent le paysage transformé (exploité) par l'homme, les délaissés résultent d'un abandon d'activité sur un terrain donné (friche), les réserves sont des espaces protégés par décision collective ou institutionnelle.

A quoi sert un plan paysage ? A comprendre la diversité et la complexité des rapports entre les composantes d'un territoire donné. A établir des relations, des transitions entre différentes limites, entre différents espaces. Les espaces naturels et agricoles existants forment la base d'une charpente paysagère qui déterminent une partie des conditions cadres à l'urbanisation sur l'ensemble du territoire transfrontalier. Le « plan paysage » du

projet d'agglomération franco-valdo-genevois propose une « inversion » des pratiques traditionnelles qui s'appliquent à consommer ou à fabriquer le site par le programme. Fondé sur les composantes territoriales, ce plan propose la constitution d'une grande trame verte irriguant le développement de l'agglomération.

La démarche initiée en 2007, tente d'établir un référentiel commun sur ce qui est à protéger, à valoriser, à transformer pour identifier des projets structurants. Le développement d'une grande trame verte à l'échelle régionale répond à trois grands objectifs : le maintien des grands espaces agricoles, la connexion des couloirs biologiques et la création d'une agglomération organique. Le principe d'un « maillage vert » peut s'appliquer autant dans les zones urbanisées (trame de l'espace public couplée d'un réseau hydrographique) qu'à l'échelle de la campagne par la reconnaissance des grandes entités naturelles et agricoles.

La déclinaison du concept paysager articule deux classifications : les composantes territoriales existantes (contexte) et les situations nécessitant des projets de paysage ou d'aménagement d'espaces publics (valorisation/modification). La distinction, entre ce qui relève de la conservation et ce qui traite de la transformation, n'est pas fortuite. Le croisement ou la superposition des trois volets (urbanisation, mobilité et paysage/environnement) laisse apparaître, d'une part, différents points de frottement ou de contradiction entre espaces construits et espaces ouverts, et, d'autre part, l'enjeu représenté par les continuités des espaces naturels et agricoles. Les rapports entre la ville et la campagne sont aujourd'hui fortement liés à la complexité de l'étalement urbain. L'extension des infrastructures oblige bon nombre de collectivités à s'accommoder de situations qu'elles n'ont pas toujours choisies, en particulier dans les zones périurbaines. Le « point de vue du paysage » invite à la critique d'une vision juxtaposée des fonctions ou des zones. Il s'agit d'articuler plusieurs vues d'un même territoire, de faire habiter les gens de manière durable sur des territoires, certes différents, mais interdépendants. Le plan met au centre la recherche d'une coexistence entre l'agriculture (souveraineté alimentaire) la ville et les paysages. Ceci dans un programme de développement projeté à l'horizon 2030, soit plus de 200'000 habitants et 120'000 emplois sur une superficie d'agglomération de 2'500 km². L'évolution des territoires à l'échelle métropolitaine pourrait-elle amener à une « inversion » des pratiques traditionnelles de l'urbanisme ? Le paysage pourrait être le nouveau « monument » de la ville ? Telles sont quelques questions que nous nous posons dans l'élaboration du Plan paysage deuxième génération dans le cadre du schéma d'agglomération II prévu d'être déposé à l'échéance 2012 à la Confédération.

4.4 Grünraum Zürich

Intervenant

Ruedi Winkler, Naturförderung, Grün Stadt Zürich

Angle observé

- > Exploitation agricole par la population du quartier
- > Niveau communal

Focalisation de l'exposé

Vision «Agriculture»

- > Comment **sensibiliser** le public pour que les zones agricoles cessent d'être utilisées pour la construction ? (importance, valorisation, action)

Ecart entre l'espace public et l'espace privé

- > Quels mécanismes sont nécessaires pour donner une **affectation publique** à un espace libre privé ou semi-privé? Comment un espace libre public peut-il permettre une **affectation privée**?

Participer oui, mais comment?

- > Quels **partenariats** sociaux pourraient être créés, afin de **préserver** les zones périphériques et les corridors de liaison pour la faune?

Brève description

Im Quartier Riesbach der Stadt Zürich, umgeben von städtischem Verkehr und von Überbauungen, liegt das Gebiet der oberen Weinegg. Auf einem unverbauten Areal von ca. 5,5 ha steht der letzte Bauernhof des Stadtkreises 8. Hier wird auf aussergewöhnliche Art die landwirtschaftliche Bewirtschaftung durch die Quartierbevölkerung wahrgenommen. Dazu gehören Tierhaltung, Obstbau, Gartenbau, Naturschutz, Jugendarbeit und verschiedenste soziale Aktivitäten.

Der Quartier-Bauernhof ist zu einem Markenzeichen des familienfreundlichen Stadtquartiers geworden. Die Quartierbevölkerung engagierte sich deshalb vehement gegen den geplanten Verkauf des Areals, um die letzten Erinnerungen an das einst hier herrschende Landleben im urbanen Weinegg zu erhalten (Volksinitiative 1997).

<http://www.quartierhof-weinegg.ch/>

4.5 Planification intégrée des forêts de l'agglomération Lausanne-Morges

Intervenant

Yves Kazemi, Inspecteur des forêts

Angle observé

- > Prestations de la sylviculture
- > Développement de l'agglomération tenant compte de la forêt
- > Niveau développement régional

Focalisation de l'exposé

Vision «Sylviculture»

- > Faut-il adapter les instruments de régulation en ce qui concerne l'**évolution de la forêt** dans l'espace suburbain? Une protection absolue de la forêt constitue-t-elle une entrave?

Ecart entre l'espace public et l'espace privé

- > Comment coordonner la **mise en relation** des espaces libres à l'intérieur et à l'extérieur des zones urbanisées?

Brève description

Agglomerationsentwicklung mit Berücksichtigung des Waldes und der Landwirtschaftsflächen. Handhabung der Waldflächen. Raumplanerische Ansätze. Mögliche integrale Planung.

Avec ses quelques 320'000 habitants, l'agglomération Lausanne-Morges abrite près de 50% de la population et 60% des emplois du canton de vaud. Selon les perspectives démographiques, cette région de l'arc lémanique serait appelée à accueillir environ 50'000 habitants et 40'000 emplois supplémentaires d'ici 2020-2030.

La politique des agglomérations de la Confédération préconise un développement des villes vers l'intérieur. Il s'agit de contenir la croissance de l'urbanisation, d'intensifier et de rationaliser l'utilisation des surfaces déjà bâties et de diminuer la pression sur les surfaces agricoles ainsi que sur les milieux naturels et le paysage.

L'extension et la densification des agglomérations exercent une pression accrue sur les paysages naturels et forestiers (consommation et concurrence du sol). Elle fragilise aussi les biotopes et les écosystèmes (disparition des milieux, fragmentation des réseaux, pression sur les espaces verts). Il en résulte un affaiblissement des écosystèmes et de leur capacité à remplir leurs fonctions écologiques, économiques et sociales.

Soucieux de prendre la mesure de ces pressions, le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a engagé fin 2010 une réflexion stratégique sur la conservation et la

gestion durable des espaces et paysages naturels de l'agglomération. Cette approche a été coordonnée avec différentes réflexions directrices réalisées dans la gestion des paysages, la protection des milieux naturels, le développement agricole ou la gestion des forêts en zone urbaine et sub-urbaine.

Elle a permis de développer une stratégie cohérente et coordonnée pour la protection et la gestion intégrée des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'agglomération Lausanne-Morges.

4.6 Erlebnis im Wald

Intervenant

Silvio Schmid, BAFU, Forstingenieur

Angle observé

- > Valorisation des prestations de détente
- > Niveau communal et de la ville

Focalisation de l'exposé

Vision «Sylviculture»

- > Quelles **fonctions et prestations** sont déjà assumées aujourd'hui par la sylviculture en milieu suburbain ? Lesquelles devront l'être à l'avenir? Comment sont-elles financées?
- > **Vision:** Comment la forêt peut-elle conquérir la ville et la ville la forêt?

Participer oui, mais comment?

- > De quelles conditions-cadres a-t-on besoin pour **pousser** les structures et acteurs sociaux à participer?

Brève description

Der Wald ist wertvoll und befriedigt verschiedene Bedürfnisse der Erholungssuchenden. Der moderne Büromensch braucht den Wald und die Natur als Ausgleich und um sich zu erden.

Um diese Bedürfnisse zu befriedigen kreieren die Waldbewirtschafter entsprechende Angebote. Um die Waldbewirtschafter zu motivieren ist in vielen Fällen eine Finanzierung nötig, ansonsten sich der Waldbewirtschafter Alternativen zuwendet: entweder Nichtstun (Extensivieren) oder Holzproduzieren (Intensivieren).

Heute ist der Wald nicht in der Raumplanung integriert. Die entsprechende forstliche Planung und die Raumplanung laufen parallel. Dies hat den Vorteil, dass der Wald gut geschützt ist, erschwert aber eine integrale Raumentwicklung.

Herausforderungen der Zukunft sind:

- Wie bringen wir die Bedürfnisse der Erholungssuchenden und der Waldbewirtschafter unter einen Hut und schonen gleichzeitig die Natur?
- Wie koordinieren wir die Raumplanung im Wald und die Raumplanung ausserhalb?

5 Programme

09h30 – 09h45 **Accueil**

09h45 – 10h45 **Exposés introductifs**

- Landwirtschaft als Dienstleisterin im suburbanen Raum
(Martin Würsch, Vertreter des Schweizerischen Bauernverbands SBV)
- Chancen und Lücken bestehender und neuer Instrumente
(Markus Wildisen, BLW)
- Agriculture, ville et paysage
(Marcellin Barthassat, Architecte SIA FAS FS, ar-ter atelier d'architecture territoire)
- Grünraum Zürich
(Ruedi Winkler, Naturförderung, Grün Stadt Zürich)
- Planification intégrée des forêts de l'agglomération Lausanne - Morges
(Yves Kazemi, Inspecteur des forêts)
- Erlebnis im Wald
(Silvio Schmid, BAFU, Forstingenieur)

10h45 – 11h00 Pause café

11h00 – 12h15 **Speakers' Corner: 6 «tribunes des orateurs» pour la récolte d'information**

12h15 – 12h30 **Récapitulation des discussions en plénum**

12h30 – 13h30 Repas

13h30 – 15h10 **Ateliers**

- Vision «Sylviculture»
- Vision «Agriculture»
- Ecart entre l'espace public et l'espace privé
- Participer oui, mais comment ?

15h10 – 15h30 Pause café

15h30 – 16h15 **Résumé des résultats**

16h15 – 16h30 **Evaluation et clôture de la journée**

6 Liste des participants

6.1 Groupe de suivi des offices fédéraux

Doris Sfar	Office fédéral du logement
Gabrielle Gsponer	Office fédéral des routes
Laëtitia Béziane	Office fédéral des transports
Gisèle Jungo	Office fédéral de la santé publique
Nadja Mahler	Office fédéral du sport
Reto Camenzind	Office fédéral du développement territorial
Isabel Scherrer	Office fédéral du développement territorial
Muriel Odiet	Office fédéral du développement territorial
Sarah Pearson	Office fédéral de l'environnement
Markus Thommen	Office fédéral de l'environnement
Erica Zimmermann	Office fédéral de l'environnement
Olivier Schneider	Office fédéral de l'environnement
Anton Stübi	Office fédéral de l'agriculture
Jacques Baudet	Union des villes suisses

6.2 Partenaires

Francesca Kamber Maggini	Francesca Kamber Maggini architecte-paysagiste, partenaire de terrain pour le Tessin
Pierre Feddersen	Feddersen Klostermann architectes, partenaire de terrain pour la Romandie
Barbara Emmenegger	Haute école de Lucerne / experte dans le domaine social
Michel Rey	Expert en économie
Andreas Schneider	Metron SA, expert en aménagement du territoire et en processus de planification

6.3 Intervenants

Barthassat Marcellin	Architecte SIA FAS FS, ar-ter atelier d'architecture territoire
Kazemi Yves	Inspecteur des forêts
Schmid Silvio	Office fédéral de l'environnement, ingénieur forestier
Wildisen Markus	Office fédéral de l'agriculture
Winkler Ruedi	Naturförderung, Grün Stadt Zürich
Würsch Martin	Vertreter des Schweizerischen Bauernverbands SBV

6.4 Autres experts

Amsler Jörg	Office fédéral de l'agriculture
Bernasconi Andreas	PAN Bern, Waldplanung und Betriebsberatung
Bettelini Davide	Forstliche Planung Kanton Tessin
Cattaneo Pietro	Dachverband Schweizer Wanderwege
Decrausaz Brigitte	Office fédéral de l'agriculture, Secteur Ecologie
Fouvy Patrik	Inspecteur des forêts, direction générale de la nature et du paysage (DIM), Etat de Genève
Harder Werner	Office fédéral de l'agriculture, Secteur Economie et affaires sociales
Heger Samuel	Office fédéral de l'agriculture, Secteur Promotion de la qualité et des ventes
Karn Susanne	HSR-ILF, Projektteam Offerte ILF/HSP/HEPIA
Kunz Beat	Stadtwald Winterthur
Lüthy Denise	Forstliche Planung Kanton Zürich, Kantonsforstamt
Mongé Nathalie	HEPIA, Projektteam Offerte ILF/HSP/HEPIA
Moser Kuno	Oberförster Bürgergemeinde Biel
Murri Marcel	Forstliche Planung Kanton Aargau
Noetzi Konrad	Kantonsforstingenieur
Richner Markus	Office fédéral de l'agriculture
Rössli Bruno	Office fédéral de l'environnement, Division Forêts, Section Politique forestière et conservation des forêts
Ruegg Jean	HEPIA, Projektteam Offerte ILF/HSP/HEPIA
Salomon Cavin Joëlle	IPTEH - Université de Lausanne, Maître-assistante en Politiques territoriales
Schärer Sandra	Office fédéral de l'agriculture
Schumacher Maresa	Yellow Z, Hochparterre-Artikel, Metropolitanverein ZH
Strebel Roger	Regionalplanung Zürich und Umgebung, RZU
Tobias Silvia	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)
Woefray Bernard	Urbaplan, Projektteam Offerte urbaplan/EBP/WSL

6.5 Mandataires

Christian Tschumi	Metron Landschaft S.A.
Adeline Bodenheimer	Metron Landschaft S.A.
Adrienne Grêt-Regamey	ETHZ – IRL / Planning of Landscape and Urban Systems PLUS
Ulrike Wissen Hayek	ETHZ – IRL / Planning of Landscape and Urban Systems PLUS
Madeleine Manyoky	ETHZ – IRL / Planning of Landscape and Urban Systems PLUS
Jan Gittinger	Jan Gittinger Organisations- und Personalentwicklung, animateur des débats